



## FICHE PASSERELLE SECTEUR TRIE

Inscription prévue :

ENFANT

Sexe  Garçon  Fille

NOM ..... Prénom ..... Date de naissance ...../...../.....

Lieu .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Personne exerçant l'autorité parentale ou la tutelle ou ayant un droit de garde :

Nom, Prénom, Tél :

Nom, Prénom, Tél :

### ECOLES DEMANDEES

#### ECOLE MATERNELLE :

- Ecole du Pays de Trie  
 villembits

#### ECOLE ELEMENTAIRE :

- Ecole du Pays de Trie  
 Sère-Rustaing  
 Bonnefont

Classe : .....

#### Décision du MAIRE de la commune de Résidence : (pour les élèves résidant hors Territoire Trie et Magnoac)

NOM ..... Prénom .....

Adresse ..... N° de Tél : .....

Code Postal ..... Ville .....

Favorable  Défavorable Date et signature :

Observations éventuelles :

#### Décision du PRESIDENT de la Communauté de Communes concernée si celle-ci possède la compétence « ECOLES » (pour les élèves résidant hors Territoire Trie et Magnoac)

NOM ..... Prénom .....

Adresse ..... N° de Tél : .....

Code Postal ..... Ville .....

Favorable  Défavorable Date et signature :

Observations éventuelles :

L'avis favorable engage la commune à verser des frais de scolarisation conformément à la législation en vigueur. Pour l'année scolaire en cours, le coût est de 620 € pour la classe Maternelle, et 520 € pour la classe Primaire.

**Nous attirons votre attention : suite à la fusion, ces montants peuvent être modifiés en cours d'année.**

---

#### Décision de la Commission Ecole :

Favorable  Défavorable Date Signature :

---

**Prise en compte de l'inscription de l'élève par le Directeur après acceptation de la Commission Ecole et /ou de la Communauté de Communes concernée :**

Date Signature :